Toutefois, ce ne sont pas là les seuls avantages que le Grand-Duché est près de retirer de ses carrières de gypse; les exploitations jusqu'à ce jour bornées aux besoins d'une partie de la province, vont, grâces aux communications qui s'ouvrent de toutes parts, s'écouler dans les autres parties du royaume dans lesquelles on ne consomme jusqu'à présent que le gypse terreux de Montmartre; elles affranchiront le royaume d'un tribut qu'il payait à la France, tribut que l'industrie agricole ne ferait qu'augmenter de jour en jour, l'influence du plâtre sur les prairies artificielles étant telle, que récemment encore et avant qu'ils en eussent découvert des carrières dans leur pays, les Américains du nord en venaient charger leurs navires au Hâvre et, à leur retour, trouvaient dans la valeur de leur chargement un ample dédommagement aux frais considérables d'un tel transport.

D'un autre côté, on ne devait pas craindre que l'existence en quantité si prodigieuse dans le Grand-Duché, de l'espèce de gypse qu'on y rencontre, ne dût attirer toute l'attention de la société d'exploitation créée par l'arrêté royal.

C'est, en effet, dans le gypse et particulièrement dans l'espèce dont cette province abonde, que se trouvent, dans d'autres contrées, et les sources salées et le sel gemme qui en font la plus précieuse source d'existence et de richesse. Il n'était pas rare de voir, dans les carrières actuellement ouvertes, dans le Grand-Duché, des nids de sel gemme; des sources nombreuses existantes sur les bords de la Moselle et de la Sûre ont depuis longtemps été reconnues pour être imprégnées en quantité plus ou moins forte de soude muriatée. Eclairée par ces indications et par les affinités générales, la société a fait établir, près de Remich, un attelier de sondage dont elle se promet les plus éclatans succès. La sonde, nous dit-on, qui n'a jusqu'à présent creusé le terrain qu'à une profondeur de quarante-huit aunes, ramène constamment la même nature de terre que celle qui recouvre les importantes mines de sel gemme découvertes, il y peu d'années, à Moyen-Vic; et, dût-elle ne pas rencontrer à quatre-vingts aunes le banc de sel gemme trouvé à cette profondeur dans la province française voisine, il resterait à la société l'espoir fondé de trouver des eaux tellement chargées de sel marin, que l'extraction de ce sel lui deviendrait aussi profitable que semblable entreprise l'est devenue aux pays de Bade et de Wurtemberg, qui, depuis un très-petit nombre d'années, éclairés par des indications analogues à celles qui existent dans le Grand-Duché, ont su tirer de leur propre territoire le sel que, depuis un temps immémorial, ils achetaient à la France.

ÉCONOMIE AGRICOLE.

Nous sommes actuellement dans la saison où les agriculteurs envoient aux champs leurs bestiaux pour profiter des derniers herbages et principalement de la pousse du trèfle. Les accidens qui arrivent, surtout aux bêtes à cornes, lorsqu'elles se repaissent, le matin, d'herbes recouvertes encore de ce tissu blanc, humide et gazeux qui les couvre avant que les rayons du soleil aient neutralisé ce corps dangereux, nous font un devoir de chercher à prémunir l'inexpérience ou l'insouciance des propriétaires, contre le danger imminent de voir périr leurs bestiaux. Il résulte, en effet, de cette imprudente coutume, un mal que les vétérinaires nomment le *ballonnement*, ou météorisme intestinal, dont la mort est presque toujours la suite, faute de traitement curatif bien appliqué.

Anciennement, les maréchaux-traitans ne connaissaient, dans ce cas, que l'application immédiate de la ponction. Aujourd'hui, la chimie fournit des moyens de guérison qui sont à la portée de tout le monde. Si le gonflement n'est pas trop volumineux, on peut aider l'animal affecté en lui faisant avaler une forte lessive de cendres de bois que l'on remue fortement dans l'eau bouillante et que l'on exprime ensuite. Le savon noir peut aussi remplacer les cendres. Mais si le gonflement est très-volumineux et que le météorisme ait fait des progrès considérables, il faut avoir recours à l'alcali volatil (ou ammoniac liquide) mêlé dans l'eau, suivant les proportions suivantes: pour les bœufs et les vaches *trois gros* dans un litre d'eau; pour les chèvres, brebis et animaux de même taille, trente à quarante gouttes dans un verre d'eau. On peut répéter le traitement si la maladie ne cède point de suite; mais il est rare que ce succès ne soit pas obtenu dès la première injection. Au bout d'une heure ou deux, l'animal recouvre son appétit.

Le bouchonnement est ici un puissant auxiliaire pour ranimer l'action de la peau et pour solliciter les intestins à reprendre leur mouvement péristaltique.

On ne doit pratiquer la ponction qu'à la dernière extrêmité, et lorsqu'on aurait négligé de faire usage des remèdes ci-dessus indiqués. Voici comment on doit s'y prendre: on ouvre la panse de l'animal, au côté gauche, au-dessus du flanc; aussitôt les gaz s'échappent et le ventre s'affaisse. On lave la blessure avec de l'eau-de-vie et on la recouvre d'une tente enduite de thérébentine.

Lorsque le météorisme n'est pas l'objet d'un traitement prompt, la gangrène et la mort la suivent de bien près. L'ouverture des cadavres a souvent donné lieu d'observer les phénomènes de l'asphixie.

L'art vétérinaire distingue plusieurs causes de la météorisation; mais il est inutile d'entrer ici dans des détails hors de propos, et comme nous n'avons entendu signaler que celle qui provient de l'usage de conduire les bestiaux aux champs le matin, de trop bonne heure, l'explication la plus simple et la mieux adaptée à la circonstance est celle qui a paru le mieux convenir aux besoins instantanés des habitans de nos campagnes.

AFFICHES, ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Bekanntmachung. Montag, den 22sten Oktober, Nachmittags um 3 Uhr, sollen in der Reiter-Caserne im Pfaffenthal, 20 bis 30 neue eiserne überzählige Bettstellen im Wege gerichtlicher Execution öffentlich an den Meistbiethenden gegen gleich baare Bezahlung verkauft werden, wozu Kauflustige hiermit eingeladen werden.

Luxemburg, den 19ten Oktober 1827. Schlarbaum,
K. Pr. Gouvernements-Auditeur.

Die Verwaltung der Gemeinde Bartringen bringt hierdurch zur Kenntniß des Publikums, daß sie am Donnerstag, den 25sten laufenden Monats Oktober, gegen zwei Uhr des Nachmittags, vor dem Notar Majerus, im Wohnsitz Lützemburg, in Gegenwart des Hrn. Bürgermeisters und des Architekten, zur Versteigerung an den Mindestbiethenden, der Uebernahme eines neuen, zu Bartringen zu erbauenden Schulhauses, unter den Bedingungen des Abschätzungs-Plans und des Beschwerdenheftes, welches in dem Sekretariat der Gemeinde Bartringen, bei dem Herrn Architekten Spaack, und in der Schreibstube des unterschriebenen Notars zur Einsicht hinterlegt ist, schreiten wird. — Die Versteigerung wird in der Behausung des Nikolaus Schneider, Weinschenker in gedachtem Bartringen, statt finden. Majerus, Notar.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'à dater du 1er du mois de novembre prochain, il tiendra Estaminet dans sa maison, il continuera également à débiter ses vins de très-bonnes qualités en gros et en détail, à des prix trés-modérés.

Luxembourg, le 19 octobre 1827. Jos. Schiltz.

Vente publique de trois beaux chevaux provenant du haras royal de Walferdange.

Jeudi, 25 octobre courant, deux heures de relevée, il sera, à la requête de M. Van Hoorick, major et directeur du haras royal, à Walferdange, procédé à la vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, de trois chevaux très-beaux et de bonne race, provenant dudit haras, qui ont été châtrés.

La vente aura lieu au haras même, à Walferdange.

Luxembourg, le 18 octobre 1827.

François, le jeune, notaire, Grand'rue, n° 129.

Oeffentliche Versteigerung von drei schönen Pferden, herkommend von der Königl. Stuterei zu Walferdingen.

Am Donnerstage, 25sten des laufenden Monats Oktober, gegen 2 Uhr des Nachmittags, wird auf Ersuchen des Herrn van Hoorick, Major und Direkteur der Königl. Stuterei zu Walferdingen, zur Versteigerung von drei schönen geschnittenen Pferden, herkommend von gemeldter Stuterei, geschritten werden.

Die Versteigerung wird in der Stuterei selbst, zu Walferdingen, statt finden. — Lützemburg, den 18ten Oktober 1827.

François, Notar, Großgasse N° 129.

Mobiliar-Versteigerung.

Am nächstkünftigen Mittwoch, 24 laufenden Monats, um 2 Uhr Nachmittags, und folgende Tage, wird auf Ersuchen der Erben Meyer, von Lützemburg, zum öffentlichen Verkaufe an die Höchst- und Letztbiethenden, einer beträchtlichen Mobiliarschaft, bestehend in Leinwand, Commoden, Tischen, Stühlen, Zinn, &c., wie auch einer sehr großen Quantität Bau- und Schreinergehölz geschritten werden.

Die Versteigerung wird in dem Hause der Erben Meyer, in der Capuziner-Gasse allhier, gegen baare Bezahlung statt haben.

Lützemburg, den 18ten Oktober 1827.

François, Notar, Großgasse N° 129.

Pour cause de départ, on offre à vendre un bon cheval de selle et de cabriolet. — S'adresser chez M. Deitz, rue du Rempart, n°. 245.

A LUXEMBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.